Novembre 2021

L'essentiel d'Hermonville n°12

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS…

26 & 27 novembre : Collecte nationale de la Banque Alimentaire

La Banque Alimentaire de la Marne organise **sa collecte annuelle le dernier week-end de Novembre**. L'an dernier cette collecte a mobilisé plus de 1600 bénévoles répartis dans 83 magasins (hypermarchés ou magasins de proximité) et a permis de récolter plus de 140 tonnes de produits qui ont été redistribués progressivement durant l'année, à des personnes démunies.

A Hermonville vous pourrez déposer vos dons auprès des bénévoles collecteurs, les vendredi 26 et samedi 27 Novembre devant le Proxi.

10 décembre : Concert de Pop'Gospel

19 décembre : OH OH OH des moments magiques se préparent…

Nous venons d'être avertis par les lutins du Père Noël, que ce dernier passera à Hermonville le **dimanche 19 Décembre, place de la Mairie à 17 heures** pour rencontrer les enfants du village.

L'arrivée du Père Noël sera précédée d'un **Concert de Noël** donné à 16 heures à l'église par la Chorale La Villanelle.

INFORMATIONS DIVERSES

Vidéoprotection

Le 13 octobre dernier s'est tenue la réunion publique relative au projet d'installation, dans le village, d'un système de vidéoprotection. Une quarantaine d'Hérémondois étaient présents.

Le Major Nostry, commandant de la Brigade de Gendarmerie de Loivre a commencé par une présentation de la situation du village en matière de vols, cambriolages et dégradations diverses. Il a ensuite clarifié la notion de vidéo protection, **les informations sont enregistrées et ne peuvent être extraites du système que sur réquisition du Parquet et ne sont lues que par les Forces de l'Ordre.**

L'étude d'implantation a été menée par le service de gendarmerie spécialisé dans l'accompagnement des communes souhaitant s'équiper. Un parc de 8 caméras est envisagé. Cinq caméras à lecture de plaques aux entrées/sorties du village et trois caméras de situation positionnées en protection des commerces et installations publiques et patrimoniales (place de la Mairie, salle Saint Rémy/crèche/multisport, église). Toutes les caméras sont dotées de masques de confidentialité ou de floutage afin de ne visionner que la voie publique et non les parties privées des habitations.

Le Maire a précisé que la réalisation du projet est conditionnée à l'obtention de plusieurs subventions : la DETR, la FIPD et celle de la Région Grand Est. Ces diverses subventions pourraient s'élever à 60% du coût du projet.

Ecran d'informations municipales

Un écran **tactile d'informations municipales a été installé à l'entrée de la mairie** (côté Place Truchon). Ce dispositif très facile d'utilisation vous permettra d'accéder en quelques clics à tout l'affichage légal et obligatoire ainsi qu'aux événements de la commune.

La boîte à dons est arrivée !

La boîte à dons est désormais opérationnelle rue du Luxembourg dans la petite rue qui mène de la Poste à la salle Saint Rémy.

Vous pouvez y déposer tout objet en bon état et dont vous n'avez plus l'utilité tout en respectant la charte de bon usage de ce service. De même, vous pouvez prendre tout objet dont vous auriez besoin, sans contrepartie aucune.

Nous vous demandons simplement de respecter la charte en ne déposant pas d'objets dangereux, en trop mauvais état ou périssables. Aucun objet ne devra non plus se trouver à l'extérieur de la boîte.

Offrir une seconde vie à des objets dont on n'a plus besoin :
un geste écologique et solidaire !

Enlèvement des encombrants

Une table, un matelas, un lave-linge ou une gazinière,
mais pas de véhicule pour l'emmener à la déchèterie ?

Le Grand Reims propose aux particuliers, un service d'enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous, avec une participation de 10 euros pour un volume maximum de $3m^3$ pour 5 rendez-vous maximum par an.

Ce service est réservé aux déchets d'encombrants d'ameublement, sont exclus les déchets de travaux et d'entretien des espaces verts. Selon leur état, les objets seront recyclés ou remis en service par les Compagnons d'Emmaüs.

Pour en savoir plus ou fixer un rendez-vous, composer le : 03 26 02 90 90 (du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 17 heures).

Une liste des objets à évacuer vous sera demandée.

Jeunes : la *Mission locale* peut vous aider !

Tu as entre 16 et 25 ans, tu n'es plus scolarisé, **tu as besoin d'aide pour trouver un emploi durable, pour découvrir un métier, pour te former ou en matière de santé ou de logement** ? Alors prends rendez-vous avec la conseillère Emploi Formation de la Mission locale qui pourra t'aider dans tous ces domaines.

Les informations pratiques figurent en dernière page de ce journal.

Ça s'est passé à Hermonville…

Concert d'orgue

Dimanche 3 octobre, le concert d'orgue donné par Bénédicte Harlaut-Villenet, organiste titulaire a été suivi par un large public.

Les mélomanes ont apprécié de pouvoir entendre l'orgue de l'église Saint-Sauveur vibrer sur des musiques de styles différents comme par exemple, *Peer Gynt* de Edvard Grieg, deux pièces improvisées de Michel Chapuis, organiste contemporain ou *Vocalise* de Rachmaninov, ou encore *Variations chantées par imitation d'un coucou* de Murschauser qui était l'un des morceaux préférés de Françoise Harlaut, la grand-mère de Bénédicte, jadis également organiste titulaire à Hermonville.

Bénédicte, très applaudie, a reçu un bouquet de roses des mains de Sylvain Gilson président du CSPH.

Marché des producteurs locaux

Jeudi 7 octobre, le marché des producteurs locaux, installé place de la mairie dès 16 heures, comme chaque premier jeudi du mois, a eu le plaisir d'accueillir un nouveau participant : le **rémouleur vosgien**. Il affute couteaux et ciseaux pour professionnels et particuliers.

Pour le contacter :

le.remouleur.vosgien@gmail.com

CRECHE

En septembre, les enfants de la crèche ont « travaillé » sur le thème de la vigne. Ils ont donc pu à l'occasion aller dans les vignes de Monsieur Minière que l'on remercie vivement pour son accueil. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à cueillir des grappes de raisin et ils ont même pu visiter le pressoir.

Après cette belle balade dans les vignes, les enfants ont pu cueillir des fruits et des légumes dans un potager.

Début octobre, la crèche a aussi vu la pose de ses **nouveaux jeux extérieurs** : un pont de singe, une cabane et un toboggan qui font le plus grand bonheur des enfants ! Un grand merci à Christophe, Fabrice, Nicolas et Thomas, nos employés municipaux pour le montage de ces jeux arrivés en pièces détachées. Ça

NOUVELLES RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES POUR LES MOINS DE TROIS ANS

Santé publique France publie les **nouvelles recommandations alimentaires** pour les moins de trois ans. Elles se basent sur les récents avis de l'ANSES et du Haut Conseil de la Santé Publique et ont été mises au point avec l'appui de professionnels de santé et de la petite enfance. Ces nouvelles recommandations sont disponibles sur les sites suivants :

www.santepubliquefrance.fr et www.mangerbouger.fr

Une brochure intitulée : « Pas à pas, votre enfant mange comme un grand. Le petit guide de la diversification alimentaire » a été remise aux parents des enfants accueillis à la crèche, elle est aussi téléchargeable sur les sites indiqués ci-dessus.

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations prises lors des réunions du conseil municipal en **août, septembre et octobre**. Vous pouvez retrouver **l'intégralité des délibérations et les comptes-rendus du conseil sur le site Internet** à partir de lien suivant : http://hermonville.fr/page/reunions-du-conseil-municipal.html ou en scannant le QRcode suivant ci-après.

- *20210950 Travaux église*
- *20210951 Extension crèche - Projet Régular*
- *20210952 Extension des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque*
- *20210953 Droit de place kiosque à pizzas*
- *20211054 Délibération modificative portant sur la création d'un emploi permanent*
- *20211055 Mise en place d'un compte épargne temps*
- *20211056 Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent*
- *20211057 Délibération modificative portant sur la création d'un emploi permanent EJE*
- *20211058 Convention relative au calcul des allocations chômage avec le CDG*
- *20211059 Assurance statutaire - contrat groupe du CDG 2022-2025*
- *20211060 Convention de stage avec gratification*
- *20211061 Convention référent "santé et accueil inclusif" avec la micro crèche Pirouette*
- *20211062 Modification simplifiée du PLU*
- *20211063 CUGR : rapport d'activité*
- *20211064 Remboursement avance DIA*
- *20211065 Choix de l'entreprise pour travaux de la maison rue de l'Eglise*
- *20211066 DBM n°2*

Petit Gibus

Comme l'année dernière, **la municipalité offre à chaque élève des classes de CM1 et CM2 de l'école d'Hermonville, un abonnement au magazine citoyen *Petit Gibus*.**

Ce magazine élaboré avec l'Association des maires est un **outil d'éducation à la vie civique et sociale**.

Petit Gibus invite les enfants à se forger leur propre opinion et à développer un comportement responsable dans leur rôle de citoyen.

Trois publications sont prévues sur l'année scolaire 2021/2022. Les thèmes retenus cette année sont : *Vivre ensemble nos différences, Cessez le feu ! La sécurité et la défense en France, Un monde connecté.*

Nous souhaitons bonne lecture à nos petits lecteurs et à leurs parents !

La Minute nature « pratique »

Pour réfléchir et agir : Les e-mails, une pollution des temps modernes?

Le saviez-vous ?
Un e-mail stocké équivaut à 10g de CO_2 émis par an, tout comme un sac plastique. Par minute ce sont environ 240 millions d'e-mails qui sont envoyés dans le monde. Dans une boîte mail, 60% des e-mails ne sont pas lus.
D'après l'ADEME, le secteur du numérique est responsable de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dont 53% sont dues aux data centers (principalement les serveurs sur lesquels sont stockées les données informatiques). Nettoyer sa boite mail fait donc partie des gestes indispensables pour alléger son impact carbone. Voici quelques bonnes pratiques à adopter dès aujourd'hui :

- Supprimez au fur et à mesure les messages dans la corbeille, tous les e-mails inutiles dans la boîte de réception ainsi que ceux présents dans votre boîte d'envoi.
- Pensez à vous désabonner des newsletters qui vous sont envoyées chaque jour.
- Supprimez les courriers indésirables. Même si vous ne les voyez pas, ils sont bien présents. Vous pouvez aussi installer un logiciel anti-spam.
- Supprimez les boîtes e-mails que vous n'utilisez plus.
- Supprimer les pièces jointes des e-mails auxquels vous répondez.

Pour partager nos astuces : Je prépare mon baume à lèvres maison

Les premiers froids arrivent, il est temps de penser à soigner vos lèvres que le chauffage et la météo mettent à rude épreuve. Alors pourquoi ne pas préparer son baume à lèvres maison ?

Ingrédients bio : 1,3 g de cire d'abeille, 2,5 g d'huile de coco, 1,6 g d'huile de noisette, chanvre ou cameline.
Faites fondre tous les ingrédients au bain-marie. Remuez. Une fois le mélange homogène, versez le dans le récipient (un petit pot de 5ml)
Conservation : 6 mois

Pour en savoir plus :

Vient de sortir en librairie, le livre de Claire Seiller :
« Ecomarché le guide pour une consommation responsable.
Dites non aux produits industriels, dites oui aux alternatives responsables » !

*N'hésitez pas à **partager vos trucs et astuces**, nous les publierons dans un prochain Essentiel, à envoyer à hermonville51@gmail.com*

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Les deux premiers lundis de janvier, les employés municipaux passeront ramasser vos sapins de Noël. Il vous suffira de les déposer devant chez vous sur le trottoir le dimanche soir. Les sapins seront transformés en paillis pour les espaces verts du village.

POLLUTION DE LA ROBASSA

Le 24 septembre dernier, **la Robassa, a fait l'objet d'une pollution importante** signalée une habitante riveraine. Nous vous rappelons que le déversement d'eaux usées domestiques, agricoles ou d'entreprises sans traitement préalable, dans les eaux superficielles ou souterraines est rigoureusement interdit (Articles R211-48 du Code de l'environnement et 49 du Règlement Sanitaire départemental de la Marne). Il représente un délit passible d'une amende.

UN ENFANT, UN ARBRE

La commission Développement Durable souhaite planter **un arbre pour chaque enfant né à Hermonville**. Cet arbre symboliserait la croissance de l'enfant. Planter un arbre est un geste bon pour la planète. Les arbres fabriquent de l'oxygène, ils favorisent la biodiversité, luttent contre l'érosion et atténuent le dérèglement climatique.

DESHERBAGE AU DROIT DES MURS

Nous vous rappelons que **le désherbage sur les trottoirs, caniveaux, pieds de mur au droit des façades et des clôtures incombe aux habitants**. Laisser pousser ces adventices conduit à leur montée en graines et à leur prolifération.

DES JOURNEES DEDIEES AU NETTOYAGE DU VILLAGE

Les classes de l'école élémentaire accompagnées par les enseignants et des parents volontaires ont participé au nettoyage du village et de ses environs. Le 9 octobre, ce sont de joyeux Hérémondois qui ont achevé leur œuvre lors d'une nouvelle édition de l'opération Village et Coteaux propres !

Merci à tous les participants petits et grands d'avoir pris soin de notre beau village et de l'environnement !!!

CALENDRIER DES BATTUES 2021 2022 (rappel)

Samedi 27 novembre 2021 à 11 heures
Samedi 11 décembre 2021 à 11 heures
Mercredi 29 décembre 2021 à 8 heures
Samedi 8 janvier 2022 à 11 heures
Vendredi 21 janvier 2022 à 11 heures
Samedi 5 février 2022à 11 heures
Samedi 26 février à 8 heures

La chasse est ouverte tous les dimanches.
En semaine, seule la chasse au pigeon est ouverte.

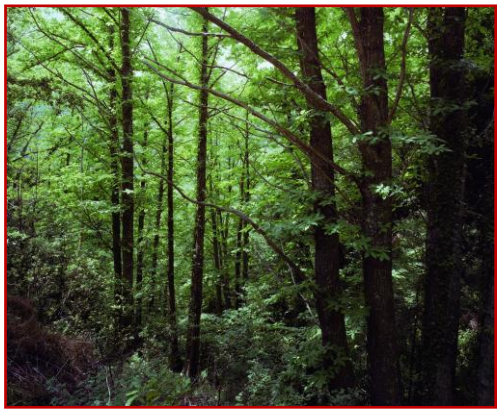

DECHETTERIE

La **déchetterie située à Hermonville** ouvre ses portes dans le respect des mesures barrières :

- mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 9h à 13h
- vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE

A compter du 1er décembre, la bibliothèque sera ouverte **le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 15h à 17h.**

Vous serez accueillis par **Julie Menu**, la nouvelle bibliothécaire.

CRECHE

La **crèche** accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

POSTE

Horaires d'ouverture :
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Fermeture le mercredi
Ouverture le samedi de 9 heures à midi

PERMANENCE de la MISSION LOCALE

La **Mission Locale Rurale du Nord Marnais** tient une permanence **chaque mardi entre 14 heures et 16 heures** et reçoit les jeunes entre 16 et 26 ans.

www.mission-locale-nordmarnais.com
Tél. : 03 26 91 18 81

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
de 16 heures à 18 heures chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une permanence se tient également de 9 à 12 heures chaque 1er samedi du mois

FERMETURE les vendredis 24 et 31 décembre.

Les personnes ne pouvant se rendre en mairie sur ces plages horaires peuvent adresser leur demande par mail à hermonville51@gmail.com.

PERMANENCE DU CLIC

Le **CLIC du Nord Rémois** assure une permanence dans les locaux de la mairie **chaque 3ème jeudi du mois de 14 heures à 15h30.**

Les prochaines permanences auront lieu le :

- **18 novembre**
- **16 décembre**

clicdunordremois@outlook.fr
https://m.facebook.com/CLICduNordRemois
Tél. : 03 26 05 74 19
Pour en savoir plus, **flashez le QRcode** ci-contre :